

Montreuil,
le lundi 19 juin 2023

Émetteur : Christian OBRIOT : Chef de projet formation - UCANSS - @mail : formation@ucanss.fr
Sylvain Coulaud : Consultant / Formateur - Institut 4.10 - @mail : scoulaud@institutquatredix.fr

Objet : Dispositif "Pilote financier et comptable" (PFC) - Année 2023 - 2024

Madame la directrice, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss et l'Institut 4.10 proposent le dispositif de formation « Pilote Financier et Comptable » (PFC).

4 objectifs sont visés:

- Situer le rôle de pilote dans la chaîne des responsabilités financières de l'organisme ;
- Analyser les mécanismes de la comptabilité institutionnelle ;
- Utiliser les techniques d'analyse financière adaptées aux métiers et savoir interpréter les résultats ;
- Inscrire la logique de certification des comptes dans son activité quotidienne.

Les contours du cursus et les objectifs de chaque module de formation sont précisés respectivement en **annexes 1 et 2**.

Il est proposé un parcours de formation complet et des modules de développement de compétences dans le cadre d'un parcours à la carte.

- **Parcours complet** s'adresse en priorité à toute personne qui contribue au pilotage des activités financières et comptables dans la perspective d'une prise de fonction ou d'une maîtrise de poste. Ce parcours favorise le développement des compétences et renforce ainsi la mobilité professionnelle et fonctionnelle des personnels des directions financières et comptables.
- **Parcours à la carte** s'adresse à toute personne qui souhaite acquérir ou développer de nouvelles compétences dans le domaine de la gestion financière et comptable. Certains modules du parcours à la carte sont également accessibles aux ordonnateurs pour leur permettre de mieux appréhender les techniques comptables ou envisager une évolution vers la filière comptable.

A noter que le dispositif « PFC » s'appuie sur une :

- Pédagogie renforcée sur l'analyse et la réflexion des mécanismes comptables ;
- Animation assurée par des professionnels de l'Institution et des prestataires extérieurs experts.

Pour s'inscrire, il est nécessaire de retourner les coupons d'inscription en fonction du parcours choisi (**annexe 1bis, 2bis**).

Selon les publics, l'Institut 4.10 recensera dans un 1er temps, les inscriptions via le vivier ouvert dans leur espace client.

La date butoir d'inscription au cycle 1 est fixée au 7 juillet 2023.

A noter que suite à la réforme du système de certification professionnelle issue de la loi avenir professionnel de 2018, nous ne pouvons désormais plus délivrer d'attestation nationale de réussite. Cela fait suite notamment au découpage en bloc de compétences des certifications.

Le coût pédagogique pour le **parcours complet** (Cycle 1) est fixé à **6 682 € (annexe 1)**. Pour le parcours à la carte, je vous invite à vous référer à l'**annexe 2**.

2023 : Modalités de prise en charge

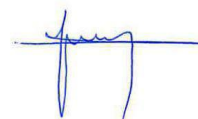
Afin de vous assurer que cette formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2023 et ses annexes (listes des formations prises en charge) en cliquant ICI.

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocuteurs, Sylvain Coulaud de l'Institut 4.10 et Christian Obriot de l'Ucanss (pilotes de ce dispositif) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame la directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoit Eymery
Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe

(s) :

- Annexe 1 - Pilote financier et comptable - Parcours complet,
- Annexe 1bis - Pilote financier et comptable - Exclusivement pour le parcours complet "Confirmation prérequis et engagement",
- Annexe 2 - Pilote financier et comptable - Parcours à la carte,
- Annexe 2bis - Pilote financier et comptable parcours à la carte - Coupon "Confirmation prérequis",